

## **NÉGOCIATION SALARIALE**

### **UNE PROPOSITION D'ACCORD MINABLE**

### **REJOIGNONS L'APPEL À LA GRÈVE LE 12 DÉCEMBRE**

La 1<sup>ère</sup> proposition d'accord pour 2025 n'est pas respectueuse des agents. Elle est en deçà de la décision unilatérale pour 2024 !

Le taux d'avancement de 50% est en baisse (52% en 2024, 53% en 2023) mais également l'enveloppe managériale c'est-à-dire les autres NR mobilité, changements de PO et reclassements en GF.

**C'est simple : le directoire nous vole !**

26 Millions d'€ perçus par RTE pour les dépenses de masse salariale sur TURPE 6 ne seront pas consommés (*prévision budgétaire 2024*). Ces millions iront gonfler le résultat financier et le dividende des actionnaires.

**Pourtant, le président du directoire s'était engagé à utiliser 100% de l'enveloppe en salaires.**

Mais n'oublions pas que la rémunération variable des membres du directoire dépend du résultat financier... Moins on gagne, plus ils gagnent !

À nouveau en 2025, l'évolution du Salaire National de Base (0,8% !) ne couvrira pas l'inflation. RTE doit garantir le pouvoir d'achat et reconnaître le travail de chacun.

**C'est pourquoi, la CGT demande 1 NR pour tous et un taux d'avancement individuel de 70% (+ un contingent spécial jeunes à 75%).**

**Dans les IEG et l'ensemble des branches professionnelles, un appel à la grève est lancé le jeudi 12 décembre pour le pouvoir d'achat et la défense de l'emploi.**

**Soyons nombreux ce jeudi en grève pour réclamer notre dû.**

La Défense, le 10 décembre 2024